



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Date de transmission en Préfecture :

12.12.2024

Date de publication :

12.12.2024

Date de notification :

Présents : 23

Pouvoirs : 7

Total : 30

Votants : 30

Pour : 30

Contre : 0

Abstention : 0

L'An deux mille vingt-quatre, le neuf décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de JAUNAY MARIGNY, sous la Présidence de Monsieur Jérôme NEVEUX, Maire.

Étaient présents : Jérôme NEVEUX. Martine SIMONET. Karine DANGREAUX-HENIN. Yannick METHIVIER. Nathalie RENE. Fabien BONNET. Aurore COURTIN. Joël BIZARD. Annick MONTEIL. Michel VERRECCHIA. Laurence BOUHET. Sandrine MOREAU. Christelle PAGEAUT. Pascal JOUBERT. Monique BERNARD. Frédéric MERLE. Odile URVOIS. Sophie OGET. Carole PINSON. Jean-François JOLIVET. Marianne DETAPPE. Véronique CROUX. Brigitte ARCHAMBAULT. *formant la majorité des membres en exercice.*

Absents - excusés - pouvoirs :

Guy DAVIGNON donne pouvoir à Yannick METHIVIER.

Pascal SANSIQUET donne pouvoir à Fabien BONNET.

Mireille MARCHAND donne pouvoir à Aurore COURTIN

Eugénie-Carole BERNIER donne pouvoir à Christelle PAGEAUT

Vincent RIVIERE donne pouvoir à Odile URVOIS.

Yoann DEBIAIS donne pouvoir à Monique BERNARD

TOME MARTINS Pédro donne pouvoir à Laurence BOUHET

Absents sans pouvoir : VIVET Sandrine. TIENNOT Magali. Guiseppe BISCEGLIE.

Secrétaire de séance : Martine SIMONET.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**N°132 /2024 – Objet : TARIFS PUBLICS 2025 : CONCESSIONS CIMETIERES**

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer et à voter les tarifs « concessions cimetières » pour 2025.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,**

- **Décide d'approuver les tarifs « concessions cimetières » pour 2025 comme suit :**

	CIMETIERE DE MARIGNY		CIMETIERE DE BRIN		CIMETIERE DU BOURG	
Concessions :	1 m x 2 m	2 m x 2 m	1 m x 2 m	2 m x 2 m	1 m x 2 m	2 m x 2 m
Temporaires 30 ans	300 €		300 €	600 €	300 €	600 €
Renouvellement	300 €		300 €	600 €	300 €	600 €
Temporaires 50 ans			600 €	1 200 €	600 €	1 200 €
Renouvellement			600 €	1 200 €	600 €	1 200 €
<b>Cavurnes</b>		50 cm x 50 cm	1 m x 1 m	50 cm x 50 cm		
Temporaires 30 ans		870 €	280 €	440 €		
Renouvellement		280 €	280 €	280 €		
<b>Columbarium</b>	Case 30 ans		Case 30 ans			
Temporaires 30 ans	750 €		750 €			
Renouvellement	280 €		280 €			
<b>Dispersion de cendres / Jardin du souvenir</b>	GRATUIT					

- **Donne pouvoir à Monsieur le Maire ou à l'adjoint délégué de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.**

Pour extrait conforme au registre.

Fait à Jaunay Marigny, 10 décembre 2024

Le Maire,  
Jérôme NEVEUX